

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 251-2019
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.299

Déposée le: 12.09.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Arn (Muri b. Bern, PLR) (porte-parole)



Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 225/2020 du 4 mars 2020
Direction: Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification: –

Stratégie de diversification de l'Assurance immobilière Berne : quel succès ?

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes sur l'évolution de l'AIB (GVB en allemand) et de ses filiales depuis 2011 ainsi que sur leurs perspectives d'évolution à moyen et à long termes :

GVB Assurances privées SA :

1. Quel a été le montant des bénéfices accumulés par GVB Assurances privées SA au cours des exercices 2013 (entrée sur le marché) à 2018 ?
2. Quel a été au cours de cette période le bénéfice de GVB Assurances privées SA avant la distribution facultative de bénéfices aux assuré-e-s ?
3. Quel a été au cours de cette période le montant des sommes accordées au titre de la distribution des bénéfices et versées sous forme de remboursements de primes ?
4. Y-a-t-il eu des pertes de parts de marché au niveau des couvertures complémentaires GVB PLUS et GVB TOP qui existaient auparavant ? Si oui, quel a été le montant de ces pertes ?

GVB Services SA :

5. Quel a été le montant des bénéfices accumulés par GVB Services SA au cours des exercices 2011 (entrée sur le marché) à 2018 ?
6. Comment ont évolué, au cours des exercices 2013 à 2018, le chiffre d'affaires, l'effectif du personnel, le résultat d'exploitation (EBIT) et les fonds propres ?

Réponse du Conseil-exécutif

GVB Assurances privées SA (GVB APSA)

1. Les bénéfices cumulés durant les années 2013 à 2018 s'élèvent à 2,95 millions de francs. Cette somme correspond au montant indiqué dans le businessplan (le bilan et le compte de résultats sont publiés et consultables).

Assurance immobilière Berne (AIB)

2. L'AIB ne procède pas à la distribution facultative de bénéfices mais accorde une participation aux excédents. Une provision est créée à cet effet, imputée sur le résultat technique. Il n'y a donc pas de bénéfices avant la participation aux excédents.

Les bénéfices cumulés de l'AIB sur la période 2013 à 2018 se montent à 38,21 millions de francs. Durant cette période, des provisions ont été reversées à la clientèle sous forme de participation aux excédents d'un montant total de 140 millions de francs, soit, par an, environ 15 pour cent du montant des primes.

3. Voir réponse 2.

4. Les activités de GVB APSA se sont développées de manière satisfaisante durant cette période, de même que les produits GVB PLUS et GVB TOP et la part de marché qui a pu être augmentée.

GVB Services SA (GVB SSA)

5. GVB SSA fournit d'une part des prestations de marketing pour les sociétés du groupe AIB (contrats de prestations conformes aux exigences de la COMCO) et exerce d'autre part des activités accessoires permises par l'article 7 de la loi sur l'assurance immobilière (LAIm ; RSB 873.11), notamment le conseil en matière de protection contre les incendies. Elle a réalisé un résultat positif dans la période 2011 à 2019, lequel correspond au businessplan établi.
6. Le chiffre d'affaires (interne et externe) est passé de 5,9 millions de francs en 2013 à 11,1 millions de francs en 2018. L'effectif est passé de 10 EPT en 2013 à 44 EPT en 2018. Pour des indications sur le résultat d'exploitation, voir réponse 5. Le capital propre est resté le même.

Destinataire

- Grand Conseil